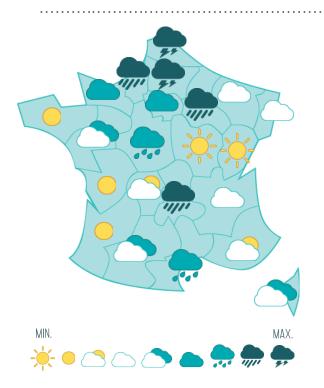


# LA MÉTÉO DES TAUX

# LES TAUX EN RÉGION

### BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ EX-AEQUO

Bonne surprise en cette rentrée, ce sont deux régions inhabituelles qui affichent les taux les plus attractifs avec 1,75% sur 15 ans et 1,90% 20 ans. Une explication ? Peut-être parce que ce sont deux régions où les demandes de crédit sont restées stables. A l'inverse, dans les régions où la demande a fortement augmenté, comme l'Ile-de-France, PACA ou Rhône-Alpes, les banques ont relevé leurs taux au cours de l'été afin de freiner les ardeurs, en particulier dans la renégociation de crédit.

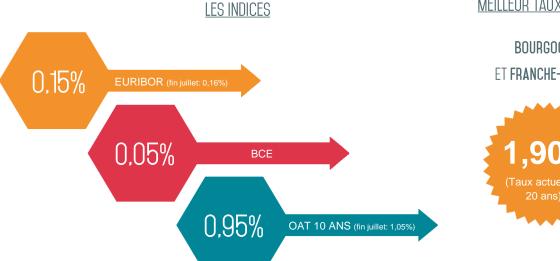


#### LES RÉGIONS LES MOINS CHÈRES

Si Bourgogne et France-Conté remportent la palme sur 15 et 20 ans, les vainqueurs sur 10 ans sont l'Aquitaine et Poitou-Charentes, à 1,45%. A l'autre extrémité, sur 25 ans, la Bretagne se distingue avec 2,22% et des taux sur les autres durées qui s'avèrent très performants : 1,53% sur 10 ans, 1,80% sur 15 ans et 2,07% sur 20 ans. Alsace, Limousin et PACA ne déméritent pas.

#### LES RÉGIONS LES PLUS CHÈRES

Nord-Pas-de-Calais et Picardie ferment la marche, avec 2,05% sur 15 ans, 2,25% sur 20 ans et 2,75% sur 25 ans. C'est, respectivement, +0,30%, +0,35% et +0,53% par rapport aux deux régions les moins chères. Auvergne et Haute-Normandie ne font mieux que sur 25 ans. Sur 10 ans, les derniers sont l'Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine, à 1,70%, soit 0,25% d'écart avec la région la mieux placée.



### MEILLEUR TAUX ACTUEL

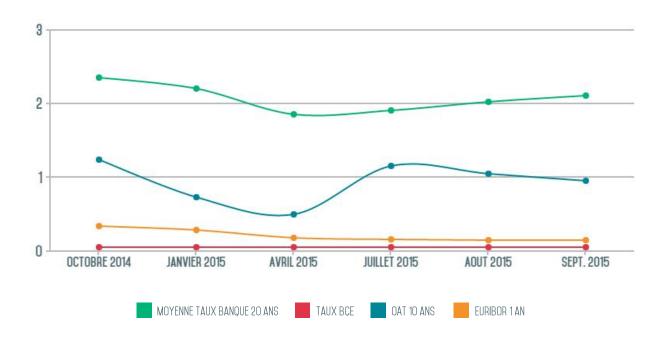
**BOURGOGNE** ET FRANCHE-COMTÉ



RÉGIONS	10 ANS	<b>15</b>	20 ANS	25 ANS
ALSACE	1,70%	1,85%	2,02%	2,30%
AQUITAINE	1,45%	1,80%	2,05%	2,36%
AUVERGNE	1,65%	2,05%	2,25%	2,55%
BASSE-NORMANDIE	1,60%	1,90%	2,15%	2,45%
BOURGOGNE	1,50%	1,75%	1,90%	2,30%
BRETAGNE	1,53%	1,80%	2,07%	2,22%
CENTRE	1,60%	1,90%	2,13%	2,56%
CHAMPAGNE-ARDENNE	1,70%	1,95%	2,15%	2,71%
CORSE	1,59%	1,90%	2,15%	2,45%
FRANCHE-COMTÉ	1,50%	1,75%	1,90%	2,30%
HAUTE-NORMANDIE	1,67%	2,05%	2,25%	2,52%
ÎLE-DE-FRANCE	1,55%	1,80%	2,20%	2,55%
ÎLE DE LA RÉUNION	1,59%	1,90%	2,15%	2,45%
LANGUEDOC-ROUSSILLON	1,70%	2,00%	2,20%	2,40%
LIMOUSIN	1,45%	1,80%	2,05%	2,40%
LORRAINE	1,70%	1,85%	2,02%	2,30%
MIDI-PYRÉNÉES	1,57%	1,94%	2,10%	2,40%
NORD-PAS-DE-CALAIS	1,67%	2,05%	2,25%	2,75%
PAYS DE LA LOIRE	1,60%	1,90%	2,13%	2,45%
PICARDIE	1,67%	2,05%	2,25%	2,75%
POITOU-CHARENTES	1,45%	1,80%	2,05%	2,36%
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	1,50%	1,80%	2,00%	2,45%
RHÔNES-ALPES	1,60%	1,85%	2,10%	2,35%
ÉCART MINIMAS ET MAXIMAS	0,25%	0,30%	0,35%	0,53%

Taux donnés à titre indicatif sur les barèmes en vigueur en date du 25/08/2015

# ÉVOLUTION DES TAUX



	TRIM.4 2014	TRIM.1 2015	TRIM.2 2015	JUILLET 2015	AOÛT 2015	SEPT. 2015
OAT 10 ANS	1,24	0,73	0,50	1,16	1,05	0,95
TAUX FIXE 10 ANS	1,76	1,63	1,43	1,44	1,53	1,59
Taux fixe 15 ans	2,08	1,96	1,71	1,70	1,80	1,89
TAUX FIXE 20 ANS	2,35	2,20	1,86	1,91	2,02	2,11
TAUX FIXE 25 ANS	2,83	2,63	2,34	2,30	2,40	2,45
TAUX BCE	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
EURIBOR 1 AN	0,34	0,29	0,18	0,16	0,15	0,15

Besoin d'une simulation urgente? Prêts immobiliers, assurances emprunteurs, regroupement de crédits : marketing@cafpi.fr

#### Cafpi en bref :

Cafpi est le leader du marché des courtiers en crédits. Il est totalement indépendant, aucun groupe bancaire ne figurant dans son capital. Employant plus de 1.200 personnes, Cafpi est présent, via ses 196 agences en propre, dans toute la France & DOM-TOM et le Maroc. En 2014, Cafpi a réalisé 31 500 dossiers (contre 33 300 en 2013), pour 5,8 milliards d'euros de crédits signés (6,04 milliards en 2013). Le métier de courtage en prêts immobiliers est en plein essor puisque près de 30 % des crédits en France se font via un courtier. Grâce à ses volumes, Cafpi obtient des 130 banques partenaires avec lesquelles il travaille en permanence des conditions particulièrement avantageuses dont il fait bénéficier directement ess clients. Cafpi est également présent sur le web avec son site www.cafpi.ri ainsi que pour ses autres offres spécialisées; www.vitae-assurances.com pour les assurances emprunteurs et www.cafpi-regroupementcredits.fr pour son offre de regroupement de crédits. En 2010, sous l'impulsion de Cafpi, naît l'APIC (Association Professionnelle des Intermédiaires en crédits) dans le but d'accompagner les évolutions réglementaires et législatives de l'encadrement de la profession et représenter les courtiers auprès du grand public (www.apic.fr).



